

CE QU'ILS PENSENT DE LA RÉFORME...



“ VÉRONIQUE GUILLON
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE L'UIMM DE CÔTE-D'OR.”

« C'est une énième réforme qui complexifie davantage les procédures et le financement des formations. Ces nouvelles modalités sont complexes pour les techniciens et les experts mais surtout pour les entreprises qui n'ont pas forcément la possibilité de faire de la veille sur les nouveaux dispositifs. Accompagner ces dernières va donc être fondamental : les entreprises ne pourront pas se passer d'un suivi d'experts. En définitive, en tant que techniciens, nous sommes confrontés à une nouvelle réforme tous les trois ans avec l'émergence d'un faux débat puisque celle-ci va à l'encontre des entreprises et des salariés notamment en termes de financement des formations. »



“ EMMANUEL BOULAY
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ ”

« Pour nous, cette réforme permet dans un premier temps un vrai rapprochement de notre métier de formateur de la gestion et du développement des compétences. Elle promeut le recrutement en apprentissage et organise la formation en situation de travail, ce qui va permettre de combler une partie des écarts de compétences nécessaires en entreprise. Nous mettons également l'accent sur leur évaluation et leur certification. Le développement des outils pour améliorer les compétences, voulu par la réforme, est plus que positif car cela va forcément améliorer la compétitivité des entreprises. Nous travaillons étroitement avec la région, les services de Pôle Emploi pour mettre en place cette réforme, laquelle a un double objectif à l'échelle territoriale : conserver une offre de formation attractive dans chaque bassin d'emploi et développer la qualité de formations innovantes. Des menaces sur la prise en compte des territoires risquent malgré tout d'apparaître avec la centralisation du pilotage de la réforme et de l'offre. Or, les personnes ont besoin d'un service de proximité, animé localement. L'année 2020 va donc être importante pour nous, acteurs du développement des compétences en Bourgogne Franche-Comté qui bénéficie d'un écosystème vertueux pour développer l'innovation. »

SANDRINE MARLET

DIRECTRICE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL À L'APPA BOURGOGNE



“ « La réforme de la formation professionnelle est positive dans le sens où elle va nous donner des opportunités en nous permettant de proposer nos formations en alternance et en apprentissage. Sur le plan économique, rien ne change puisque nous connaissons déjà ce modèle de financement avec les contrats de professionnalisation rémunérés à l'heure stagiaire. En revanche, la réforme va nous amener un public différent qui aura de réels besoins en accompagnement. » ”



ALAIN TOMCZAK

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES MÉTIERS DE DIJON

“ « C'est une réforme en profondeur qui se met en place. Elle s'appuie notamment sur le financement, ce qui va entraîner le changement de notre modèle économique mais aussi une redéfinition de nos principes et de notre fonctionnement. La forte volonté des pouvoirs publics de développer l'apprentissage nous confronte en effet à une situation concurrentielle puisque des questions fondamentales vont se poser notamment au sujet du maintien des formations à petits effectifs. La réforme de la formation professionnelle aura malgré tout des impacts cohérents aux préoccupations des entreprises aujourd'hui. En revanche, la réforme tend vers une démarche qualité avec la certification mise au cœur des enjeux et le développement de nombreux outils tels que l'identification des compétences. » ”



“ YANNICK MAHE
DIRECTEUR DU PÔLE FORMATION UIMM ”

« Cette réforme apparaît à un moment où les entreprises ont besoin de stabilité et non de bouleversements notamment à un moment où le besoin en compétences et en formation est important. Cela peut justement être considéré comme un frein au développement de la formation. Par ailleurs, nous professionnels, avons du mal à comprendre à qui cette réforme va concrètement bénéficier. Cependant, les changements qui s'opèrent sont considérables et peuvent donner lieu à de nombreuses opportunités, ce qui nous pousse à prendre le mouvement à bras le corps. D'ailleurs avons-nous le choix ? Réforme ou non, nous resterons animés par la volonté d'accompagner au mieux nos entreprises dans la création et le développement de leur capital humain. »